Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes
SUPAP FSU SECTION Petite Enfance
06 29 12 02 48
50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS
@supapfsupetiteenfance
supapfsu.pe@gmail.com
Blog : www.supap-fsu.org

Déclaration CST du 17 juin 2025

La mobilisation engagée par notre organisation syndicale du 15 mai 2025 à su mobiliser 15% des agent.es de la DFPE, qui avaient besoin d'exprimer leur raz-le-bol et la dégradation de leurs conditions de travail, qui ne cessent de s'accentuer. Le rassemblement a été soutenu par des élu.es, des familles des professionnelles de différentes Direction de la Ville de Paris également en lutte. Des journalistes ont tenu à être présent.es, afin d'assurer une couverture médiatique à notre mobilisation.
L'audience qui s'est tenue le matin à 10h30 a permis aux agent.es d'apporter des témoignages concrets, corroborant ainsi nos propos. Non, nous ne sommes pas caricaturales, comme nous le répète la DFPE. Nous sommes en grande souffrance dans cette Direction. C'est d'ailleurs suite à ces témoignages, que la DFPE a annoncé la suspension de la note de service.
Une fois de plus, l'argument invoqué par de notre Direction, pour justifier son inertie est le manque de moyen financier.
Pourtant, nous savons que dans d'autres Directions majoritairement masculine, de nombreux recrutements ont été effectués et des moyens supplémentaires ont été octroyés à l'image de la DPMP, qui a vu ses effectifs passer de 500 à plus de 2 000 agent.es en 2 ans.

Nous avons fait plusieurs demandes en F3SCT, de mettre à l'ordre du jour, le sujet des répercussions des sanctions disciplinaires sur la santé physique et psychique des agent.es. Notre Direction a rejeté ces demandes en nous indiquant à chaque fois qu'il s'agissait d'un sujet CST. C'est pour cela que nous vous demandons de bien vouloir mettre ce point à l'ordre du jour du prochain CST de rentrée, afin de respecter le dialogue social à la DFPE.

Celui-ci, qui devrait être renforcé en temps de crise est devenu un monologue. Pour exemple, l'annonce de l'arrêt de la mobilité au fil de l'eau, faite par notre directeur en toute fin d'instance sans aucune concertation, en est l'illustration. Ces décisions prises unilatéralement, reflètent une méconnaissance de la réalité du travail des agent.es.
Vous ne prenez pas la mesure de la gravité de l'impacte de vos décisions sur la santé des agent.es et de la souffrance qui en découle.

Le SUPAP-FSU réitère sa demande concernant la baisse de rémunération de 10% des agent.es en CMO ainsi que la journée de carence. Cette triple peine est vécue par les agent.es comme une injustice supplémentaire. En effet, nos métiers nous exposent quotidiennement à des virus, des maladie infantiles, des épidémies ou encore des TMS. Toutes ces affections devraient être reconnues en accidents de travail. A défaut, nous demandons à notre employeur de prendre à sa charge la journée de carence et de compenser la perte de 10%.

Parmi les sujets qui suscitent également la colère des agent.es, l'ancienneté et les carrières longues ne

sont pas reconnues. De nombreux témoignages nous rapportent un écart salarial infime entre les professionnelles nouvellement arrivé.es et les ancien.nes. Qu'il s'agisse de l'évolution de carrière ou des primes CIA, le compte n'y est pas !
L'exigence de nos métiers et l'intransigeance de notre employeur, justifie la reconnaissance de la valeur de notre expérience professionnelle.

Les chiffres du bilan social de la DFPE, mais également ceux du RSU 2024, mettent en lumière les pénibilités de nos métiers. La DFPE représente près de 50% des demandes de reclassement pour toutes la Ville de Paris. Nous sommes la Direction dans laquelle il y a le plus d'inaptitude. Avec un tel constat, notre organisation syndicale continue d'alerter sur les conditions de travail des agent.es et demande **une ré-évaluation à la hausse** de notre niveau de sujétion ainsi que de nos primes.

Pour le SUPAP-FSU, le budget alloué à la DFPE est très largement insuffisant. Bien loin de pouvoir rendre nos métiers attractifs, il n'est même pas suffisant pour fidéliser les agent.es. Nous demandons :

- L'augmentation du budget alloué à la DFPE,
  - L'augmentation des primes pour tou.tes les agent.es et une ré-évaluation de la prime pour les PR,
  - Une prime pour les EJE lorsqu'elles effectuent des relais de direction,
  - Une prime de 50€ pour les ATEPE par journée de remplacement dans d'autres EAPE

Nous interpellons ici les élu.es présent.es, quant à leur rôle au Conseil Municipal, dans l'augmentation du budget de la DFPE.
Le SUPAP-FSU est pleinement mobilisé sur ces questions financières. Nous appelons à la grève et à un rassemblement le 1er juillet lors de l'ouverture du Conseil de Paris, pour défendre la réévaluation à la hausse de notre niveau de sujétion ainsi que des moyens supplémentaires.